



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 8 septembre 2015 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Myriam Nadeau.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, M^e Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint, André Barbeau, Luc Bard, Louis Cabral, André Cadieux, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Andrée Loyer, Patrick Robert-Meunier et Marie-Hélène Rivard.

CP20150908-P1 INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE ET À L'AMÉNAGEMENT URBAIN

9 h 30 – Monsieur Louis Cabral, accompagné de madame Valérie Camden, présente la démarche et les résultats du concours visant la réalisation et l'intégration d'un œuvre d'art publique au pavillon du Parc La Vérendrye.

La présentation détaille les items suivants :

- Contexte du concours;
- Étapes de réalisation du concours;
- Règlement du concours;
- Composition du jury;
- Esquisse de la lauréate : M^{me} Isabelle Regout;
- Coûts prévus incluant les taxes;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-ACL-2015-44

Entériner le contrat d'exécution d'œuvre d'art du pavillon du Parc La Vérendrye entre la Ville de Gatineau et madame Isabelle Regout.

CP-ACL-2015-45

Accepter la recommandation des membres du jury pour le concours du pavillon du Parc La Vérendrye pour la sélection de l'œuvre d'art de madame Isabelle Regout et de lui accorder un montant de 7 243,43 \$ incluant les taxes pour la réalisation et l'installation de l'œuvre.

CP-ACL-2015-46

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le contrat d'exécution pour la réalisation de l'œuvre d'intégration des arts à l'architecture du pavillon du Parc La Vérendrye convenue entre la Ville de Gatineau et madame Isabelle Regout.

CP-ACL-2015-47

Autoriser le trésorier à :

- émettre les chèques à l'artiste lauréate selon les modalités du contrat, et ce, sur présentation des pièces justificatives préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres;
- ajuster le portefeuille d'assurances.

Les recommandations **CP-ACL-2015-44**, **CP-ACL-2015-45**, **CP-ACL-2015-46** et **CP-ACL-2015-47** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 28951 sera déposé pour adoption au comité exécutif du 15 septembre 2015 pour recommandation au conseil municipal du 22 septembre 2015.

Le comité plénier est suspendu à 14 h 20.

Reprise du comité plénier à 14 h 40.

CP20150908-P2**PAVAGE ET STRATÉGIE DE MAINTIEN**

9 h 45 – Monsieur André Cadieux, accompagné de monsieur Alain Renaud, présente le dossier du pavage et de la stratégie de maintien.

La présentation détaille les points suivants :

1. Plan d'action du programme du conseil;
2. Notions relatives aux chaussées;
3. Dégradation de l'état du réseau;
4. Agresseurs routiers;
5. Cycle de vie;
6. Interventions d'entretien;
7. Évaluation de l'état du réseau;
8. État de la situation;
9. Besoin d'investissements;
10. Solutions;
11. Conclusion.

Une période de questions et commentaires s'en suit.

Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon quitte son siège.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 25.

Reprise du comité plénier à 12 h 55.

CP20150908-P3**RÉFECTION DES RUES LOCALES ET URBANISATION –
FINANCEMENT PAR LA TAXE D'AMÉLIORATION LOCALE**

12 h 55 – Monsieur André Cadieux, accompagné de monsieur Alain Renaud, dresse un bilan de la situation quant à la réfection des rues locales, urbanisation ainsi que le financement par taxe d'amélioration locale.

La présentation détaille les points suivants :

1. Plan d'action du programme du conseil;
2. État de la situation du réseau routier;
3. État de la situation de l'urbanisation des artères et collectrices;
4. Rappel – État d'avancement des orientations du PFLT;
5. Présentation du comité plénier (octobre 2010);
6. Politique CS-2008-01 / Politique de consultation pour le financement de nouvelles infrastructures pour les secteurs déjà construits;
7. Avantages et inconvénients;
8. Décisions sur les orientations du PFLT.

Une période de questions et commentaires s'en suit.

Les membres du conseil municipal demandent que leur soit soumise la question suivante :

« Est-ce que vous souhaitez mandater les services à travailler pour présenter différents mécanismes de taxe d'amélioration locale au prochain budget? »

Monsieur le président demande le vote.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. Mike Duggan M. Cédric Tessier	M ^{me} Josée Lacasse M. Richard M. Bégin M. Maxime Tremblay M. Jocelyn Blondin M ^{me} Mireille Apollon M ^{me} Louise Boudrias M ^{me} Denise Laferrière M. Denis Tassé M. Gilles Carpentier M ^{me} Sylvie Goneau M. Jean Lessard M. Marc Carrière M. Martin Lajeunesse M. Daniel Champagne M. Maxime Pedneaud-Jobin	M ^{me} Myriam Nadeau M. Stéphane Lauzon

Rejetée sur division.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Procès-verbaux des réunions du Comité sur les demandes de démolition tenues les 6 juillet et 10 août 2015
2. Procès-verbaux de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue le 1^{er} mai 2015 ainsi que des assemblées ordinaires tenues les 28 mai et 25 juin 2015

Fin du comité plénier public à 14 h 10.